
PARTIE IV

RÉSULTATS DES ATELIERS DE TRAVAIL & RECOMMANDATIONS

1. Introduction

Pour rappel, l'objectif global de cette étude consiste à identifier le positionnement des agriculteurs wallons dans la ruralité de demain tout en réarticulant leurs rôles par rapport aux attentes des autres acteurs du monde rural. C'est précisément au niveau de cette articulation que se situe l'analyse présentée dans cette partie. Conformément aux hypothèses fixées dès le début de l'étude, la voie d'entrée choisie est celle de la multifonctionnalité de l'agriculture. Sur base du diagnostic présenté dans la partie précédente, la démarche s'est poursuivie en déterminant les points d'ancrage susceptibles d'alimenter la réflexion sur la réarticulation de l'agriculture aux autres composantes de la ruralité (section 2), en organisant des ateliers de travail permettant d'évaluer ces pistes potentielles (section 3) et, enfin, en synthétisant le contenu des discussions de groupes quant à l'identification des attentes et besoins du monde rural vis-à-vis de l'agriculture wallonne et quant aux opportunités de partenariats entre acteurs (section 4). Cette synthèse débouche sur une série de pistes de solutions qui tiennent lieu de recommandations.

2. De nouveaux points d'ancrage entre l'agriculture et la ruralité

Diverses pistes de réflexion ont été identifiées suite à l'analyse des résultats de l'enquête menée auprès des agriculteurs. Ces pistes de réflexion peuvent s'organiser selon trois axes. Le premier axe de réflexion s'appuie sur le repérage des éléments transversaux que l'on retrouve au niveau des rôles et fonctions alternatives des agriculteurs en ce qui concerne leurs facteurs de motivation et la réceptivité de la société. Le deuxième axe s'est inspiré de la vision contrastée qu'ont les agriculteurs lorsqu'ils envisagent, pour l'avenir, une dualisation du modèle de développement de l'agriculture wallonne. Une réflexion plus large occupe le troisième axe qui, d'une part, constate la multiplicité des acteurs du monde rural et, d'autre part, s'interroge sur la mise en phase de leurs attentes par rapport au territoire agricole et rural.

⇒ ***Éléments transversaux de la multifonctionnalité de l'agriculture : de la motivation à la reconnaissance***

Pour quatre types d'activités abordés dans le cadre de l'enquête sur la multifonctionnalité de l'agriculture wallonne, le repérage des éléments transversaux a permis de mettre en relation, d'une part, les facteurs de motivation des agriculteurs qui peuvent constituer une nouvelle forme de partenariat ou d'ouverture à la société non agricole et, d'autre part, le degré de réceptivité que la société non agricole manifeste à cet égard. De cette mise en relation, découle une série de défis formulés dans le tableau 40.

Le premier type d'activités regroupe les activités de diversification au sens large telles que la transformation ou la vente directe à la ferme, l'hébergement à la ferme, ou encore les autres activités de tourisme et de loisir à la ferme. Parmi les facteurs de motivation des agriculteurs, l'opportunité d'avoir des contacts avec les clients ou visiteurs et l'enrichissement social résultant de ces contacts préfigurent bien une piste d'ouverture à la société émanant d'une démarche volontaire des agriculteurs. De même, l'ouverture culturelle, le dialogue et la compréhension figurent parmi les facteurs de motivation des agriculteurs qui s'impliquent dans des activités visant à la mise en valeur du patrimoine environnemental et bâti, des modes de vie et des traditions culinaires (deuxième type d'activités). Ces deux types d'activités répondent manifestement à une demande de la société et les agriculteurs ont le sentiment d'être reconnus pour ces fonctions. Les défis qui se posent par rapport aux constats établis lors de l'enquête concernent, d'une part, l'accompagnement du développement des activités de diversification évoquées dans le premier type d'activités et, d'autre part, les outils favorisant la mise en valeur et le maintien des richesses patrimoniales visées dans le deuxième type d'activités.

Tableau 40 – Synthèse des pistes de réflexion relatives aux éléments transversaux de l'enquête sur la multifonctionnalité de l'agriculture wallonne

Activités	Facteurs de motivation	Réceptivité de la société	Défis
Diversification au sens large : vente directe, hébergement, tourisme	Contacts Enrichissement social	Répond à une demande ⇕ Reconnaissance	Comment accompagner ce développement ?
Mise en valeur du patrimoine environnemental, bâti, mode de vie, traditions culinaires	Ouverture culturelle, dialogue, compréhension	Répond à une demande ⇕ Reconnaissance	Quels outils ?
Entretien, gestion du paysage et des ressources naturelles	Acteurs du premier plan Incitants	Répond à une demande ⇕ Manque de reconnaissance	Quelle stratégie de communication positive ?
Entretien des infrastructures communales, sentiers	Peu présents	Peu de demande	Quels rôles possibles ?

Source : Enquête CAPRU 2005

Par rapport aux rôles qu'ils jouent en matière de gestion et d'entretien du paysage et des ressources naturelles, les agriculteurs reconnaissent qu'ils sont des acteurs de premier plan et qu'un des facteurs de motivation pour s'impliquer dans ces rôles sont les incitants dont ils peuvent bénéficier. Si ces incitants sont supposés traduire l'intérêt que porte la société vis-à-vis de l'environnement et, partant, rémunérer les

agriculteurs pour la réponse qu'ils apportent à cette demande, les agriculteurs ont exprimé leur sentiment de manque de reconnaissance de la société par rapport à cette fonction. Pour cette troisième catégorie d'activités, le défi se pose alors en terme d'identification d'une stratégie de communication positive en la matière, à l'adresse du grand public.

Enfin, le quatrième type d'activités concerne l'implication d'agriculteurs dans l'entretien d'espaces gérés par des collectivités tels que des espaces verts ou autres espaces destinés à recevoir des infrastructures communales. Cette forme de partenariat avec des collectivités avait été envisagée comme cas d'étude. L'enquête a montré que les facteurs de motivation pour prendre en charge de telles activités étaient peu présents chez les agriculteurs et que, par ailleurs, peu de demandes allant dans ce sens leur étaient adressées. La question soumise à la réflexion s'oriente alors sur la pertinence d'envisager de tels partenariats avec les agriculteurs et, le cas échéant, sur l'identification de leur nature.

⇒ ***La dualisation du modèle de développement de l'agriculture wallonne : distribution des rôles, et des partenariats***

Dans la section consacrée à la multifonctionnalité de l'agriculture sous l'angle de la prospective, la vision contrastée qu'ont les agriculteurs lorsqu'ils envisagent une dualisation du modèle de développement de l'agriculture wallonne, d'une part, mais également lorsqu'ils envisagent leurs interactions avec les consommateurs et les partenariats qu'ils pourront développer au niveau local, d'autre part, a été mise en évidence. Cette vision a été traduite en synthétisant, sur base de deux modèles extrêmes figurant deux types d'exploitations agricoles, les rôles que ces exploitations auront à jouer, les partenaires qui accompagneront les agriculteurs dans ces rôles et les modes de communication qui véhiculeront leurs relations avec les consommateurs (tableau 41). Des pistes de réflexion sont suggérées par rapport à ces deux modèles extrêmes qui, bien que masquant toute la gamme des modèles intermédiaires, représentent néanmoins deux images volontairement fortes en vue d'interpeller les agriculteurs et les acteurs non agricoles présents dans les groupes de discussion.

Tableau 41 – Synthèse des pistes de réflexion relatives à la dualisation du modèle de l'agriculture wallonne

Types	Rôles	Relations avec les consommateurs	Partenariats
Grosse entreprise hyper spécialisée	Production de masse Qualité standardisée	Médias	Grande distribution Agro-industrie ⇕ Prise en compte de la multifonctionnalité ?
Petite exploitation diversifiée	Production Transformation Qualité différenciée Vente directe Tourisme Maillage rural	Contact direct	Multiples ⇕ Quelles synergies ? Comment les construire ? Comment les pérenniser ?

Source : Enquête CAPRU 2005

Selon le premier modèle, la grosse entreprise agricole hyper spécialisée se verrait confier le rôle de la production de masse de matières premières agricoles de qualité standardisée. Pour ce faire, elle aurait pour partenaires l'agro-industrie et la grande distribution. C'est à travers ces partenaires, qui utiliseront

les médias comme vecteur de communication, que passeraient les échanges avec les consommateurs. Il convient dès lors de s'interroger, alors que la rupture entre le producteur d'aliments et le consommateur est déjà profonde, sur la possibilité de prendre en compte la multifonctionnalité de l'agriculture dans des stratégies de communication où les considérations sont d'un tout autre ordre.

Dans le second modèle, la petite exploitation diversifiée s'impliquerait dans une autre forme de production, éventuellement de qualité différenciée, et dans des activités de transformation permettant de générer une plus forte valeur ajoutée à la ferme. Elle s'insérerait dans des réseaux de commercialisation en circuits courts correspondant mieux à la nature et au volume de ses produits. Elle s'engagerait dans des activités de tourisme et de loisir. Par sa structure même, elle contribuerait positivement au maintien du maillage rural. Cette exploitation aurait de multiples partenaires et pourrait conserver un contact direct avec les consommateurs. La question qui se pose ici est de voir quelles sont les synergies possibles avec ces différents partenaires, comment construire ces partenariats et comment les pérenniser.

⇒ ***Les fonctions du territoire agricole et rural wallon de demain : repérage des usagers et de leurs attentes***

Pour ce troisième axe de réflexion, la piste de la mise en phase des attentes de l'ensemble des acteurs ruraux par rapport au territoire agricole et rural a été explorée. Elle se base sur la reconnaissance de la multiplicité des acteurs et de leurs attentes par rapport aux fonctions du territoire.

En zone rurale, trois types de fonctions sont pressentis dans le modèle schématique présenté au tableau 42. Il s'agit de la fonction économique, de la fonction de tourisme et de loisir et de la fonction résidentielle, ces deux dernières ayant tendance à se renforcer depuis quelques décennies. Par rapport à ces fonctions, quelques associations d'idées sont propres au territoire rural. La présence de ressources de production, en particulier la terre, répond à la fonction économique mais peut également répondre aux deux autres fonctions, selon les attentes, plus ou moins explicites, des usagers potentiels. L'image de la « nature » est une image prégnante associée au territoire rural quand on l'envisage dans sa fonction de tourisme ou de loisir mais elle n'est vraisemblablement pas perçue de la même manière par un touriste de passage, par un rural de souche ou par un agriculteur. Enfin, la qualité du cadre de vie se retrouve également parmi les images associées au territoire rural dans la projection qu'un nouvel arrivant se fait lorsqu'il prend la décision d'établir sa résidence à la campagne. Cette projection sur le cadre de vie (calme, paysage, espace, typicité du bâti, etc.) est-elle en phase avec les attentes des autres acteurs ? C'est sur ces questions que se pose la réflexion relative aux fonctions du territoire agricole et rural de demain, la difficulté étant de repérer les attentes des différents acteurs et de voir quelles entités territoriales sont susceptibles d'y répondre tout en minimisant les risques de conflits.

Tableau 42 – Synthèse des pistes de réflexion relatives aux fonctions du territoire agricole et rural de demain

Fonctions	Economique	De loisirs et tourisme	Résidentielle
Territoire rural	Ressources de production	Nature	Cadre de vie
Acteurs	Multiplicité		
Nouvelles attentes	Lesquelles ?		

Source : Enquête CAPRU 2005

3. Caractérisation des groupes de discussion

Si l'approche par enquête a exclusivement ciblé les agriculteurs, les ateliers de travail organisés dans les communes visent à recueillir le point de vue des autres acteurs ruraux par rapport à la thématique étudiée et, plus précisément, par rapport aux résultats qui leur seront présentés. C'est ainsi que des groupes de discussion ont été formés dans chacun des sites d'étude. Les ateliers de travail ont été construits sur deux temps forts. Le premier consistait en une restitution des résultats de l'enquête sur la multifonctionnalité de l'agriculture en Région wallonne tandis que le second visait à donner la parole aux participants sous la forme d'un débat initié par la présentation des pistes de réflexion décrites ci-dessus et animé par la Cellule CAPRU avec l'appui d'un médiateur externe.

Entre la mi-novembre et la mi-décembre 2005, 10 ateliers de travail ont donc été organisés au niveau local. Sur un nombre potentiel de participants invités atteignant, en moyenne, une soixantaine de personnes, les effectifs présents ont varié entre 13 et 34 personnes avec une moyenne d'une vingtaine de participants. Comme le montre le tableau présenté en annexe 8, tous les acteurs identifiés lors de l'analyse exploratoire ont été représentés à l'exception de l'agro-industrie

Pour lancer les débats, l'option choisie a été celle d'une présentation de toutes les questions, laissant ensuite les participants aborder les thématiques qui les intéressaient le plus, toutes les questions ne pouvant être abordées dans le laps de temps imparti au débat. Toutes les thématiques ont cependant été abordées sur l'ensemble des dix réunions mais approfondies de manière variable en fonction de l'assistance. Si, dans certains cas, le débat s'est rapidement centré sur la recherche de solutions concrètes aux questions posées, les discussions de groupe ont parfois davantage pris la direction d'une séance de vulgarisation ou d'une amorce de dialogue entre acteurs ouvrant néanmoins des pistes pour des partenariats ultérieurs. Quelle que soit l'orientation prise par les débats, les ateliers de travail ont été très constructifs. Les discussions ont été retranscrites en fonction des thématiques transversales et pistes de réflexion mises en évidence à la section 2. Leur synthèse est présentée à la section 4.

4. Synthèse des débats et recommandations

Pour chaque thématique, le contenu des débats a été organisé de manière à traduire les *constats* sur lesquels s'accordait l'assemblée, à recenser les *initiatives déjà existantes* au niveau local et partagées lors des discussions, à explorer les *pistes de solutions* concrètes aux questions posées tout en essayant de mettre en évidence les *liens*, non exhaustifs, avec les différentes instances susceptibles d'appuyer la démarche en fonction de leurs domaines de compétences respectifs. Les informations reprises ci-dessous sont organisées selon cette structure et présentées de manière schématique en tant qu'ébauches de recommandations.

4.1 De l'accompagnement du développement des activités de diversification

4.1.1 Transformation à la ferme, produits de terroir, circuits courts

⇒ *Constats*

- a. Le premier constat consiste en une prise de conscience collective de cette richesse patrimoniale.
- b. Le deuxième constat traduit une inquiétude sur la transmission du patrimoine gastronomique entre générations.
- c. Le troisième constat repose sur la nécessaire mise en adéquation des aspects réglementaires avec la pérennisation de ces activités.
- d. Le quatrième constat porte sur le souhait d'une stratégie de promotion ad hoc pour les produits du terroir compte tenu d'un budget limité vis-à-vis de la grande distribution ou de la promotion générique.

⇒ *Initiatives existantes au niveau local*

- a. La prise de conscience est facilitée par diverses initiatives locales : marchés du terroir, foires agricoles, circuits gourmands.
- d. La promotion est facilitée par diverses initiatives locales : marchés du terroir, foires agricoles, circuits gourmands, marque collective (Parc naturel). Les produits de bouche sont le fer de lance de la promotion touristique dans certaines régions et doivent donc être sauvegardés.

⇒ *Pistes de solutions*

- a. Un soutien aux initiatives locales et à l'émulation pour de telles initiatives participe à la prise de conscience collective (**Lien** vers OPW).
- b. La transmission du patrimoine gastronomique de terroir est facilitée par l'organisation de formations adaptées (**Lien** vers Organismes d'éducation permanente, FWA, Accueil champêtre, écoles hôtelières).
- c. La pérennisation des activités visées dans cette section dépend de l'adaptation des aspects réglementaires aux spécificités des filières courtes et artisanales (**Lien** vers SPF Santé publique, AFSCA ; voir la note en annexe 9 à ce sujet).
- d. La promotion des produits du terroir pourrait s'insérer dans une stratégie de promotion intégrée des produits identitaires locaux (**Lien** vers Maisons du Tourisme). Une promotion spécifique aux produits du terroir doit être associée à l'image festive (**Lien** vers OPW, APAQ-W). L'utilisation de l'outil internet est une voie intéressante mais qui se heurte encore à la fracture numérique notamment chez les agriculteurs (**Lien** vers Organismes d'éducation permanente).

4.1.2 Tourisme et loisirs

⇒ *Constats*

- a. Le tourisme de terroir et le tourisme à la ferme en Région wallonne sont reconnus au niveau régional voire frontalier mais devraient s'exporter davantage.
- b. Le tourisme à la ferme est un secteur porteur mais ce n'est pas nécessairement la découverte de l'activité agricole qui est attractive.
- c. Le tourisme à la ferme ne doit pas être vu par les décideurs comme une panacée en matière de diversification agricole (risque de saturation dans certaines zones).
- d. La dénaturation de la typicité des villages et/ou des paysages nuit au tourisme de terroir.
- e. Des partenariats avec la commune sont sources de synergies positives.

⇒ *Initiatives existantes au niveau local*

- b. L'offre de services touristiques diversifiés à la ferme répond à des attentes diverses des visiteurs (table d'hôtes, guide nature, location VTT, etc.).
- d. Souhait de restauration de paysages ouverts dans des zones dénaturées par des plantations de sapins de Noël non exploitées. Souhait du maintien d'exploitations agricoles dans les villages alors que les nouvelles implantations sont refoulées à la périphérie.
- e. Partenariat entre la commune et un agriculteur en matière d'offre d'hébergement pour l'accueil de groupes en immersion linguistique. Idée de partenariat non aboutie d'une crèche à la ferme.

⇒ *Pistes de solutions*

- a-b. L'organisation de formations professionnalisantes en matière d'accueil touristique, de langues, de gestion hôtelière devrait permettre de mieux répondre à une demande provenant de l'étranger et/ou à mieux percevoir les attentes des touristes (**Lien** vers Organismes d'éducation permanente, Accueil champêtre). La promotion du tourisme à la ferme pourrait s'insérer dans une stratégie de promotion intégrée de l'offre touristique locale (**Lien** vers Maisons du Tourisme).
- c. Le renforcement de l'information, de l'encadrement et de la promotion des autres types de diversification agricole contribuerait à mieux réguler l'offre dans ce secteur et à intéresser les agriculteurs motivés par une forme de diversification non centrée sur le tourisme (**Lien** vers DGA).
- d. La préservation de la typicité des villages et des paysages participe à l'attractivité touristique mais ne doit pas figer les dynamiques locales ni nuire à la cohésion sociale ou à la convivialité locales (**Lien** vers Urbanisme, Aménagement du territoire, Loi sur le bail à ferme).

4.2 Des outils de promotion des richesses patrimoniales

⇒ *Constats*

- a. Le premier pas pour la valorisation du patrimoine naturel, paysager et bâti est la prise de conscience de l'existence de ce patrimoine au niveau local. C'est parfois une vision extérieure qui autorise cette prise de conscience.
- b. La sensibilisation aux richesses patrimoniales est bénéfique au niveau local et extra-communal.
- c. Le maintien de petites fermes, de petites parcelles, etc., contribue à la qualité du patrimoine paysager et culturel.

⇒ *Initiatives existantes au niveau local*

- a. Des diagnostics paysagers sont en cours. Certains témoignent de la prise de conscience que les atouts paysagers de leur région ne tiennent pas seulement dans leur diversité mais également dans leur caractère dynamique (paysages changeants, jeux de couleurs évolutifs).
- b. Diverses initiatives locales ou régionales existent : Journées du patrimoine, Festival de l'agriculture, Actions des centres culturels (Projet terre-ferme), Journées fermes ouvertes, circuits touristiques, route du paysage.

⇒ *Pistes de solutions*

- a-b. La diffusion des résultats des diagnostics paysagers vers la population locale participe à la sensibilisation et à la prise de conscience collective locales (**Lien** vers Auteurs de projets).
- b. Un soutien aux initiatives locales et à l'émulation pour de telles initiatives participe à la prise de conscience collective (**Lien** vers CFWB).
- c. (**Lien** vers Urbanisme, Aménagement du territoire).

4.3 De la communication positive vis-à-vis du rôle des agriculteurs en matière de gestion et d'entretien des paysages et des ressources naturelles

⇒ *Constats*

- a. Le premier constat est celui d'une méconnaissance de la part du grand public des efforts réalisés dans le cadre des MAE.
- b. Un certain découragement des agriculteurs peut survenir suite au sentiment d'une mauvaise perception par le grand public (jachère *versus* friche, terrain vague), de non respect (dépôts clandestins).
- c. L'impact positif sur les paysages dû à l'action des agriculteurs dans le cadre de leur activité économique ne doit pas être oublié.
- d. Un facteur de blocage vient peut-être des agriculteurs eux-mêmes et du frein psychologique de reconnaître qu'ils peuvent répondre à de nouveaux besoins (paysage, ressources naturelles).
- e. Les médias participent à la désinformation du public en mettant l'accent sur certains incidents liés au monde agricole.

⇒ *Initiatives existantes au niveau local*

- a-b. Diverses initiatives qui peuvent être mises en œuvre au niveau local ont été citées : signalétique (panneaux avec dessins, images), information (bulletin d'info local), promenades didactiques (écoles) mais le souhait d'une sensibilisation à plusieurs niveaux est également exprimé.
- c-d. Associer les agriculteurs dans un partenariat visant de telles actions permet de mieux prendre en compte tous les rôles qu'ils jouent en la matière.
- d. Les résultats du sondage réalisé dans le cadre de cette étude montrent une réelle ouverture des agriculteurs dans ce sens. Le discours a manifestement évolué.

⇒ *Pistes de solutions*

a-b-c-d-e.

La piste de la signalétique a fréquemment été proposée et peut être renforcée par des actions de sensibilisation dans les écoles (promenades thématiques) (**Lien** vers CFWB). Un soutien aux initiatives locales et à l'émulation pour de telles initiatives participe à la prise de conscience collective. La stratégie d'information devrait être pensée à plusieurs niveaux (du régional au local) en partenariat avec le monde agricole et pourrait prendre appui sur un relais dans les communes. Au niveau local, un partenariat entre les communes, parcs naturels, agriculteurs, etc. permettrait de développer une stratégie de communication cohérente (**Lien** vers Parcs naturels, DNF, Natagora). Une voie possible pour le financement de telles actions serait d'introduire l'éligibilité de projets de promotion/vulgarisation des MAE auprès du grand public dans le PDR 2007-2013 (**Lien** vers DGA).

- c. Inciter les auteurs de projets de diagnostics paysagers à communiquer les résultats au public en soulignant le rôle de l'activité économique des agriculteurs (**Lien** vers Auteurs de projets).

4.4 Des partenariats potentiels en matière d'entretien des espaces verts des collectivités et des infrastructures communales

⇒ *Constats*

- a. A priori, les autorités communales ne voient pas de possibilités pour de nouvelles formes de partenariats avec les agriculteurs concernant ce genre de prestations, estimant qu'elles sont suffisamment outillées et/ou signalant qu'elles font déjà appel à d'autres partenaires (ateliers protégés, professionnels, etc.). Au cours du débat, cette position a plusieurs fois évolué vers une ouverture au dialogue ultérieur.
- b. Les agriculteurs font des interventions (bénévoles) dans ce domaine lors du constat d'une déficience.
- c. Un entretien de qualité participe au renforcement de la convivialité dans la commune.

⇒ *Initiatives existantes au niveau local*

- a. Un projet sur cette thématique a été initié par un GAL qui peut partager, sur base de son expérience, les potentialités et les écueils. Une autre forme de partenariat impliquant la commune et les agriculteurs a été citée. Elle prend la forme de prêt de matériel pour le nettoyage de la sortie des terres (acquisition de brosses par la commune et mise à disposition des agriculteurs).
- b. (1) Initiation d'un dialogue constructif durant l'atelier de travail concernant la réhabilitation des sentiers à des fins touristiques. Les agriculteurs s'interrogent sur les points suivants : quels usagers, quelles utilisations et que deviendront les sentiers s'ils ne sont pas utilisés, quid de leur entretien ? (2) Initiation d'une piste de partenariat autour d'un projet collectif de préservation et de valorisation d'une zone de captage.

⇒ *Pistes de solutions*

- a. Une voie possible pour le financement de telles actions serait d'introduire, dans le PDR 2007-2013, l'éligibilité de projets d'acquisition de matériel par les communes mais sous la condition de l'établissement d'un partenariat avec les agriculteurs (**Lien** vers DGA).
- b. L'approche participative dans de tels projets (1) est recommandée (**Lien** vers Auteurs de projets). L'établissement d'un partenariat autour d'un projet collectif (2) permet d'imprimer une dynamique positive et constructive dans un contexte jugé *a priori* défavorable par manque de communication (**Lien** vers Auteurs de projets).

4.5 De la dualisation du modèle de développement de l'agriculture, de la distribution des rôles et des partenariats

⇒ *Constats*

- a. Les deux modèles coexistent, tous deux doivent se développer pour subsister mais selon deux stratégies différentes. L'évolution vers ces deux modèles est contrastée en fonction des régions agricoles.
- b. Les petites exploitations disparaissent mais sont-elles plus menacées que les grandes exploitations quand on envisage la question de la succession et de la reprise ?
- c. Les grosses exploitations sont susceptibles de nuisances au niveau du paysage (abandon de terres marginales) et au niveau du maintien de la typicité des villages. Les petites exploitations participent à la convivialité dans les villages.
- d. La PAC a déconnecté les agriculteurs qui ne perçoivent plus ce que la société attend d'eux. La diversification est dès lors difficile à entreprendre. Lorsqu'on se remet dans une démarche entrepreneuriale (flexibilité, identification des créneaux), la diversification permet de se reconnecter au marché.

⇒ *Initiatives existantes au niveau local*

- a-d. Des exemples de stratégies de développement contrastées appuient ces constats. Des projets de partenariats sur de nouveaux créneaux porteurs ont été cités mais se heurtent à des carences sur le plan réglementaire (projet de biocarburant pour chauffer les écoles de la commune, etc.). Ce genre de partenariat contribuerait également à la réarticulation agriculture – société à travers un autre lien que celui de la production d'aliments.

⇒ *Pistes de solutions*

- a. Les aspects réglementaires doivent être adaptés aux deux stratégies de développement pour en autoriser le choix (*Lien* vers SPF Santé publique, AFSCA, DGA).
- d. L'encadrement des initiatives entrepreneuriales (développement des idées, étude de marché, montage du projet, montage financier), la recherche dans les secteurs de diversification porteurs et leur mise en application peuvent répondre à cette attente (*Lien* vers CRA-W, Universités, DGA, PDR-W).

4.6 Des fonctions du territoire agricole et rural wallon de demain

⇒ *Constats*

- a. Des conflits entre acteurs existent par rapport à ces fonctions (néo-ruraux, ruraux de souche, agriculteurs).
- b. La condition nécessaire à la mise en place d'une agriculture partenaire est de comprendre le métier et ses contraintes.
- c. Le manque de communication entre acteurs est source d'un manque de compréhension respectif. La méconnaissance implique la non reconnaissance. Une information positive sur l'agriculture à l'adresse du grand public est souhaitée.

⇒ *Initiatives existantes au niveau local*

- a. Des initiatives locales existent pour éviter les conflits : chartes de convivialité, réunions d'information périodiques pour les nouveaux arrivants auxquelles un représentant du monde agricole est invité, etc.
- b. Les initiatives telles que les fermes pédagogiques ou des projets tels que le projet initié par un GAL « Monde agricole à l'école » favorisent une meilleure compréhension par le biais de l'éducation des enfants.
- c. Les démarches participatives facilitent le dialogue constructif et la compréhension réciproque autour de projets collectifs.

⇒ *Pistes de solutions*

- a. L'idée des chartes de convivialité (illustrations humoristiques) et des réunions d'information semblent être des pistes intéressantes dans les communes attractives vis-à-vis de nouvelles populations de migrants (**Lien** vers Autorités communales concernées). De telles réunions pourraient également être un lieu de médiation évitant d'entamer des procédures de contestation.
- b. (**Lien** vers CFWB).
- c. L'adoption de démarches participatives et de mobilisation de tous les acteurs facilite la compréhension réciproque (**Lien** vers Autorités communales).

a-b-c.

Le PDR 2007-2013 devrait encourager le soutien d'actions d'information/vulgarisation/promotion sur les rôles multiples de l'agriculture à l'adresse du grand public (**Lien** vers DGA).